

NOTICE D'INSTRUCTIONS ET D'ENTRETIEN

BLOC BOUTEILLE (Notice Originale)



NUMERO DE SERIE

MANUVIT SA

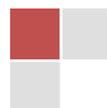
Bureaux Commerciaux : BP123 – 89303 JOIGNY Cedex-FRANCE

Tel : +33 (0)3 86 92 95 95 – Fax : +33 (0)3 86 92 95 99

Usine : ZI Beauregard – Rue des Peupliers – 61600 LA FERTE MACE-FRANCE

Tel : -33 (0)2 33 37 31 64 – Fax : 02 (0)2 33 38 23 96

Site Internet : www.manuvit.fr



Avant d'utiliser l'appareil, il est indispensable pour la sécurité et l'efficacité d'usage, de prendre connaissance de la présente notice d'instructions et de se conformer à toutes ses prescriptions.

Cette notice d'instructions doit être conservée à **disposition de tout utilisateur**.

Prendre connaissance et conserver lisibles les instructions figurant sur les plaques fixées sur l'appareil.

S'assurer que l'utilisateur à qui vous confiez l'appareil est **formé et apte** à assumer les exigences de sécurité que comporte son utilisation.

L'appareil doit être utilisé **exclusivement** sur un **sol horizontal, plat et uniforme**.

L'appareil doit **impérativement** être utilisé avec un équipement de préhension.

L'appareil ne doit pas être déplacée avec une **charge placée à plus de 100mm du sol**.

Respecter un périmètre de sécurité de 1 mètre pour toute autre personne dans l'environnement de travail.

Préserver l'appareil de toute intervention incontrôlée lorsqu'il n'est pas en utilisation. Mettre en place les freins.

Le fabricant décline toute responsabilité pour les conséquences d'un démontage de l'appareil et de modifications apportées hors de son contrôle.

Lorsque l'appareil présente un état de vétusté susceptible de provoquer des risques, il y a **obligation pour l'utilisateur d'assurer la neutralisation de l'appareil**, à savoir : la mise hors d'état de fonctionnement et éventuellement le démontage de l'appareil.

L'utilisateur peut, uniquement dans le cas où le fabricant du chariot a cessé toute activité et où il n'existe aucun successeur susceptible de reprendre l'activité, prévoir une modification ou une altération d'un chariot couvert par la présente partir de l'ISO3691, à condition qu'il prévoie que l'utilisateur

- a) Prévoit que la modification ou l'altération soit conçue, soumise à essais, et appliquée par un ou plusieurs ingénieurs, experts dans le domaine des chariots de manutention et de leur sécurité.
- b) Conserve un enregistrement de la conception, du ou des essais et de l'application de la modification ou de l'altération.
- c) Approuve et procède aux changements appropriés de la ou des plaques de capacité, des décalcomanies, des étiquettes et de la notice d'instructions.
- d) Appose sur le chariot une étiquette fixe et immédiatement visible indiquant la teneur de la modification ou de l'altération du chariot, la date de modification ou de l'altération effective, ainsi que le nom et l'adresse de l'organisme ayant exécuté les diverses tâches.

⊗ - INTERDICTIONS - ⊗

- **d'utiliser l'appareil s'il n'est pas en bon état apparent.**
- **d'utiliser l'appareil pour un usage pour lequel il n'a pas été conçu.**
- **d'utiliser le système à géométrie variable pour le serrage des charges.**
- **de passer la main ou un objet de toute nature à proximité des pièces en mouvement.**
- **de déplacer la charge en position haute ou au-dessus du personnel.**
- **de stationner sous la charge.**
- **d'utiliser l'appareil pour l'élévation de personnes.**
- **de soumettre une charge supérieure à la charge maximale d'utilisation.**
- **de balancer la charge.**

B – DESCRIPTIF

- Diable de faible encombrement prévu pour le déplacement instantané et sans effort de bouteilles jusqu'à 150 kg. Il permet également de poser et déposer une bouteille sur une plate-forme surélevée.

- Equipé de mâchoires à géométrie variable, ce diable permet la prise de bouteilles de \varnothing 200 à 300 mm

- Automatiquement et sans effort, le serrage et le desserrage se font respectivement lors de l'élévation et la descente de la bouteille.

- Une sangle de maintien permet d'empêcher la chute de la bouteille lors du transport.

- Un système d'élévation permet de monter ou descendre la bouteille.

- Des appuis au sol permettent une stabilité du diable pour la prise, l'élévation et la descente de la bouteille.

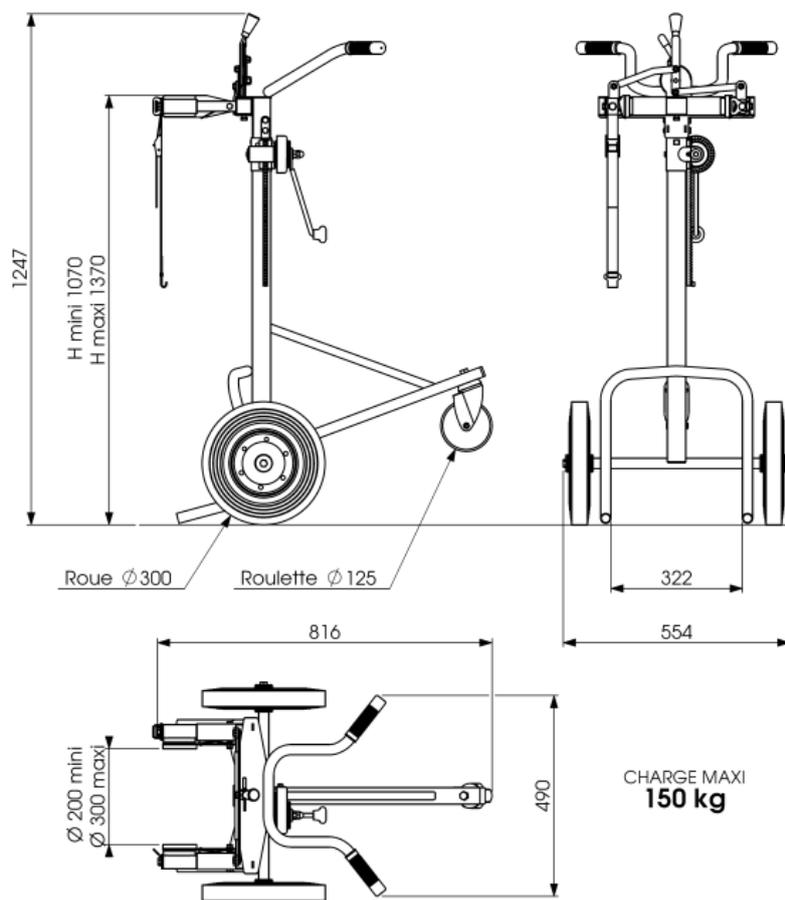
- Poids à vide : 25 kg

- Niveau sonore : inférieur à 70 dB (A)

- Seuil de vibrations : inférieur à 2,5 m/s²

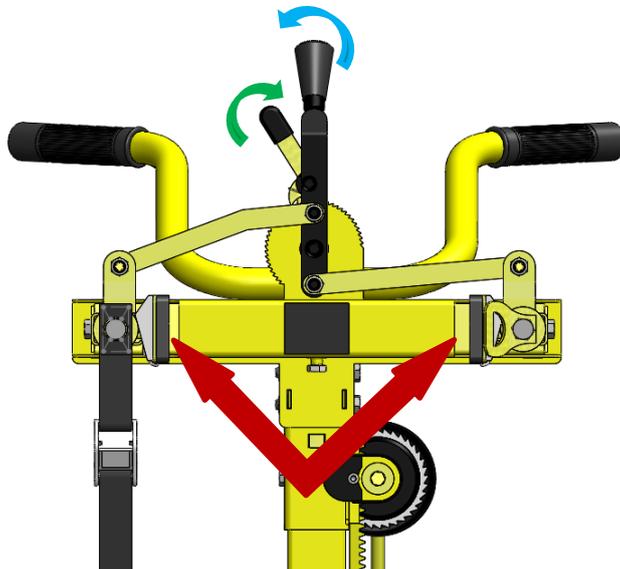
- Essais d'aptitude à l'emploi réalisés selon la règle technique 4.1.3 de l'annexe I citée par l'article R.4312-1 du Code du Travail.

Coefficient d'épreuve : 1,50 en statique / 1,10 en dynamique.

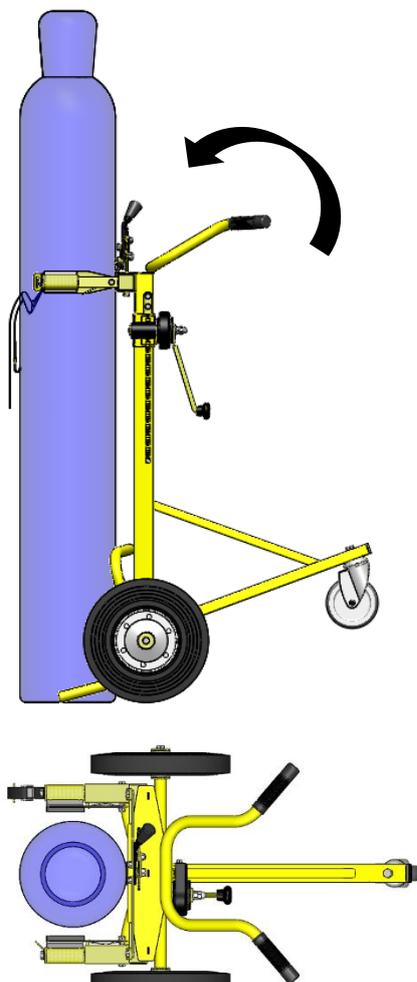


C – UTILISATION

- Prise d'une bouteille au sol et déplacement :
 - ✓ L'utilisateur étant face au guidon : déverrouiller le cliquet vers la gauche et actionner le levier vers la droite, pour écarter les mâchoires à la distance voulue, en fonction du diamètre de la bouteille à déplacer.

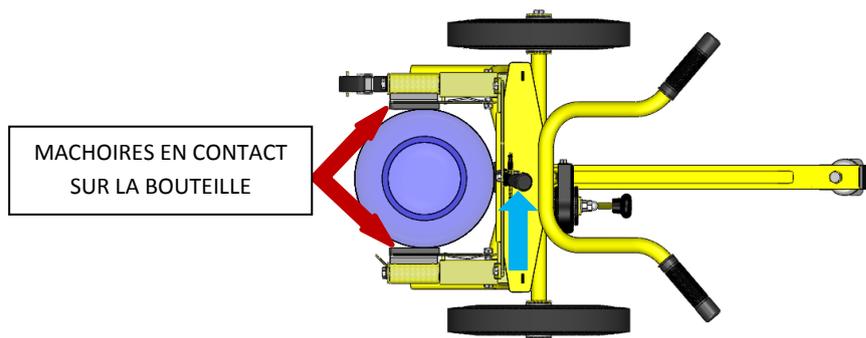


- ✓ Basculer le Bloc-Bouteille vers l'avant, tout en le plaquant contre la bouteille à déplacer.

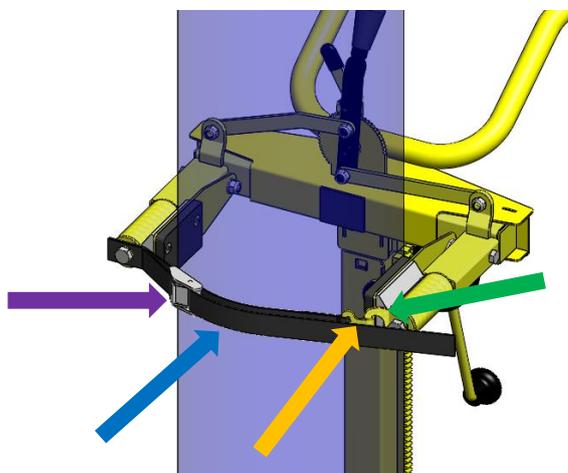


- ✓ Actionner le levier, de la droite vers la gauche, afin de mettre en contact, et sans serrer, les mâchoires de chaque côté de la bouteille à déplacer.

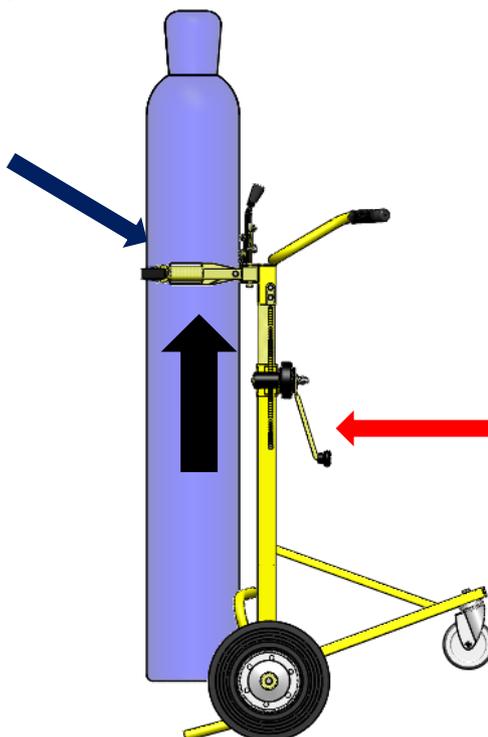
ATTENTION : NE PAS SERRER LES MÂCHOIRES SUR LA BOUTEILLE A L'AIDE DU LEVIER.



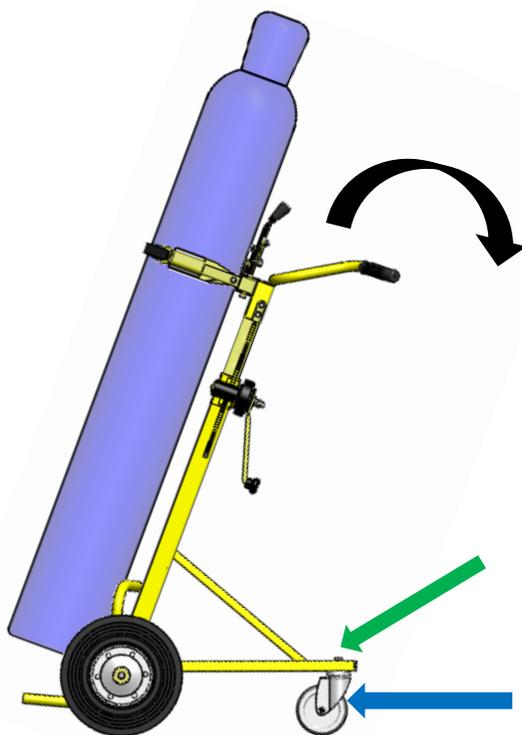
- ✓ Passer le crochet de la sangle dans l'anneau et serrer la sangle dans la boucle.



- ✓ Tourner la manivelle du système d'élévation, dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, afin d'effectuer le levage de la bouteille et de serrer automatiquement les mâchoires contre la bouteille.

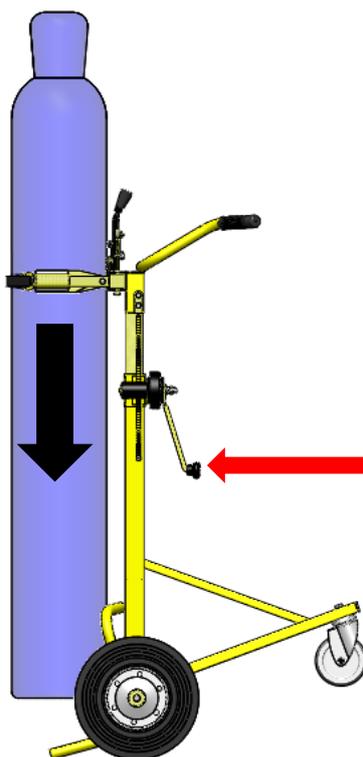


- ✓ Incliner le Bloc-Bouteille vers l'arrière, à l'aide du **point d'appui** afin que **la roulette de Ø125** touche le sol, pour faciliter le déplacement.

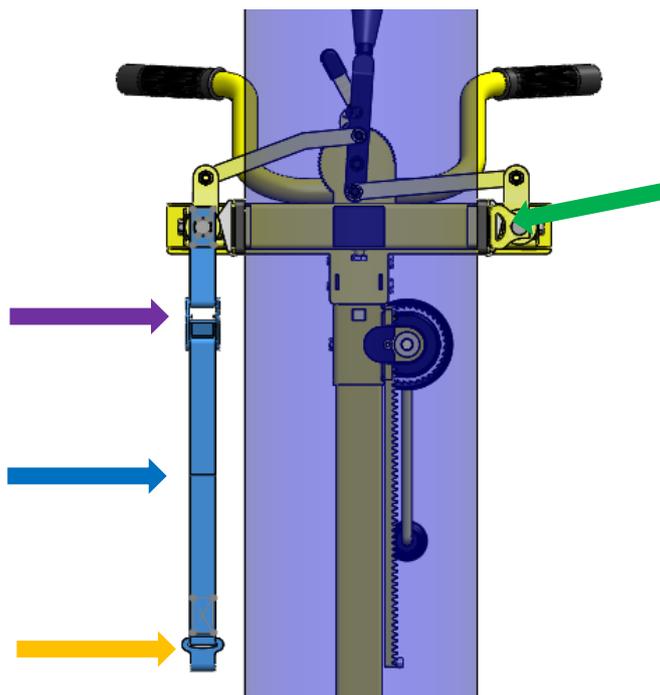


- **Dépose d'une bouteille au sol ou sur une plate-forme surélevée :**

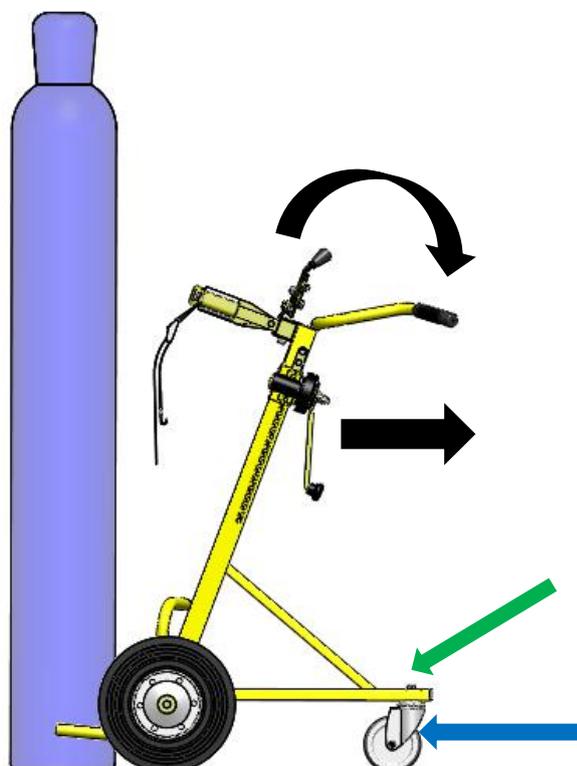
- ✓ Incliner le Bloc-Bouteille vers l'avant.
Tourner **la manivelle** du système d'élévation, dans le sens des aiguilles d'une montre, afin d'effectuer la descente de la bouteille jusqu'au sol ou sur la plate-forme surélevée. Le contact de la bouteille avec le sol déclenche le desserrage automatique des mâchoires (repère 3).



- ✓ Desserrer la sangle de la boucle sans enlever complètement la sangle de la boucle, et retirer le crochet de l'anneau.

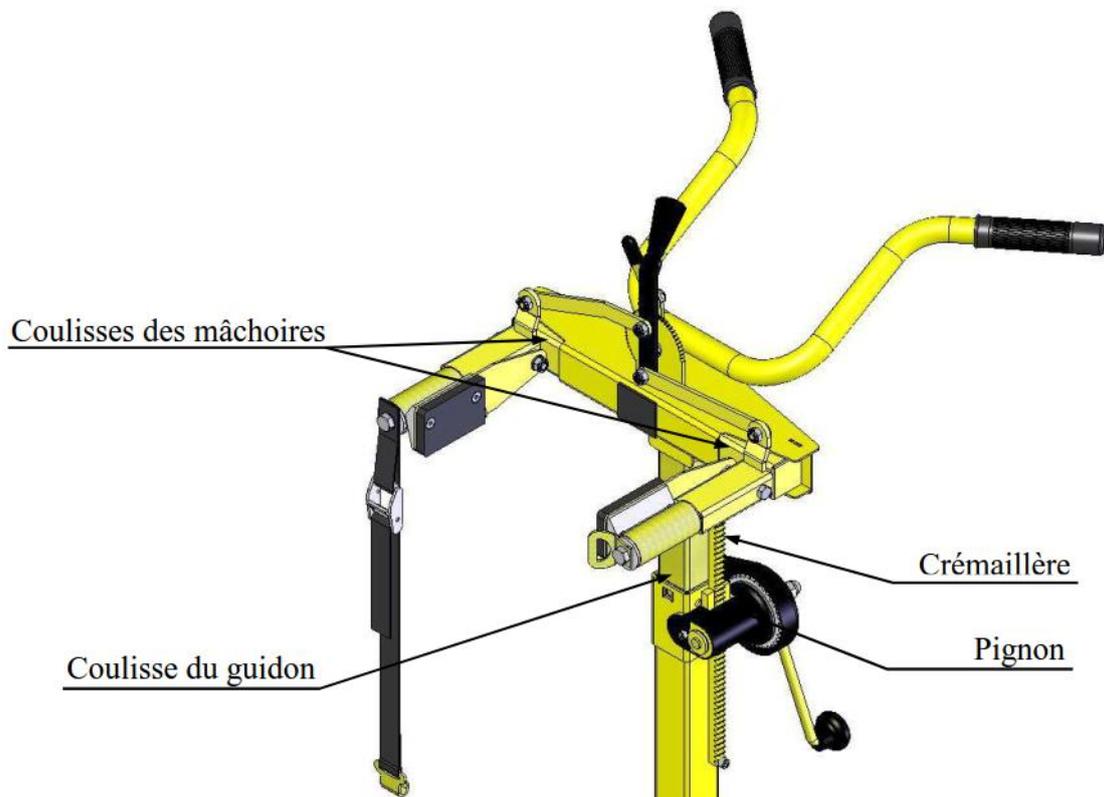


- ✓ Incliner le Bloc-Bouteille vers l'arrière, à l'aide du point d'appui (afin que la roulette de Ø125) touche le sol, et la bouteille est libérée.



D – ENTRETIEN ET MAINTENANCE

- ✓ Les points de graissage principaux sont la coulisse zinguée du guidon, les coulisses des mâchoires, la crémaillère et le pignon.



E – PLAQUE D'IDENTIFICATION / MARQUAGE C.E.

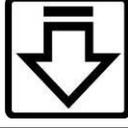
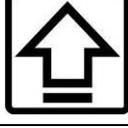
MANUVIT LA GEOMETRIE VARIABLE MANUVIT SA Z.I. Beauregard - Rue des Peupliers 61600 LA FERTÉ-MACÉ Tél. 02 33 37 31 64 www.manuvit.fr	Type Model		CE	Capacité Load capacity	
	Nr série Serial nr			Poids net Net weight	
	Année Year				

BLOC BOUTEILLE

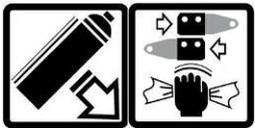
PICTOGRAMMES SECURITE UTILISATION

GERBEURS

	Verrouillage
	Danger
	Transport de personne interdit
	Circulation ou stationnement sous la charge interdit
	Déplacement charge haute interdit
	Déplacement vitesse maxi interdit
	Serrage de la charge interdit avec la géométrie variable
	Mettre les fourches en contact avec la charge sans serrage
	Abaissement de la pédale du système de pompage
	Passage en vitesse 1
	Passage en vitesse 2
	Déverrouillage de la géométrie variable pour utilisation du roto-fût

	Hauteur de prise des fûts de 200L
	Butée de hauteur de prise des fûts de 200L
	Descente de la charge
	Montée de la charge
	Déverrouillage de la géométrie variable
	Appui des mains interdit - Risque de coupure

BLOC BOUTEILLE

	Mise en contact des mâchoires avec serrage interdit
	En cas de glissement de la bouteille nettoyer les machoires

PAL BAC

	Levier de géométrie variable de PAL BAC + ouverture - fermeture et verrouillage
	Graissage interdit

ROUL FÛT

	Mettre la sécurité après accrochage du fût
---	--